

PÉTITION À LA CHAMBRE DES COMMUNES :

APPEL POUR CESSER LES NÉGOCIATIONS D'UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA-COLOMBIE

Nous, soussignés, citoyens Canadiens, attirons l'attention de la Chambre sur ce qui suit :

ATTENDU QUE les négociations bilatérales entre le Canada et la Colombie sur un Accord de libre-échange se poursuivent activement;

ATTENDU QUE la violence infligée aux travailleurs et aux membres de la société civile par les forces paramilitaires en Colombie, étroitement liées au gouvernement d'Uribe, continue avec plus de 2 200 syndicalistes assassinés depuis 1991, parallèlement aux violences perpétrées contre les indigènes, les afro-colombiens, les défenseurs des droits de la personne, les travailleurs, les exploitants agricoles, les dirigeants syndicaux et les journalistes;

ATTENDU QUE les négociations entre le Canada et la Colombie visent un accord cadre similaire à l'ALENA et que cette sorte d'accord bénéficie largement les grandes multinationales sans apporter de réels avantages aux familles des travailleurs qui connaissent des difficultés financières plus importantes aujourd'hui que celles qu'ils éprouvaient avant que l'accord ne soit signé;

ATTENDU QUE, dans le cadre d'un accord du type ALENA, la capacité du Canada et de la Colombie à adopter des politiques publiques autonomes et durables sur les plans économique, social, culturel et environnemental, telles que les soins de santé et l'éducation publique ne peut que diminuer;

ATTENDU QUE les accords parallèles de l'ALENA en matière de travail ne se sont pas montrés efficaces dans la protection et l'amélioration des normes du travail, comme ce fut le cas au Mexique, où on enregistre la perte d'un million d'emplois agricoles depuis la signature de l'ALENA;

ATTENDU QUE les preuves présentées par les négociateurs canadiens principaux ayant comparu devant le Comité permanent du commerce international montrent que les clauses de protection des travailleurs préconisent le paiement d'une amende insignifiante par le gouvernement Colombien pour avoir infligé des violences ayant entraîné la mort de travailleurs, ce qui ne peut qu'encourager la poursuite des violences;

ATTENDU QUE tous les accords commerciaux doivent être établis selon les principes du commerce équitable, qui considèrent fondamentalement la justice sociale, les droits de la personne, les droits du travail et le développement soutenable comme des conditions préalables au commerce;

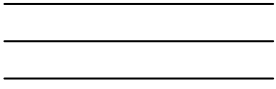
PAR CONSÉQUENT, les pétitionnaires pressent le gouvernement du Canada de cesser les négociations en cours entre le Canada et la Colombie pour un accord de libre-échange jusqu'à ce qu'une étude d'impact sur les droits humains soit préparée et que l'accord soit renégocié selon les principes du commerce équitable qui tient compte de tout l'impact environnemental, social et humain et qui respecte sincèrement tant les droits du travail que les droits des personnes visées.

Nom	Signature	Adresse	Code postal
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

Renvoyer (port payé) à :

Peter Julian, député de Burnaby—New Westminster (Also available in English)
Bureau 178, édifice Wellington, Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Fold here Plier ici Fold here Plier ici Fold here Plier ici Fold here Plier ici



No postage
required

Ne pas
affranchir

Peter Julian, député
Nouveau Parti démocratique
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Fold here Plier ici Fold here Plier ici Fold here Plier ici Fold here Plier ici

Fold here Plier ici Fold here Plier ici Fold here Plier ici Fold here Plier ici